

A renvoyer dûment complété au plus tard une semaine avant votre premier cours, accompagné de votre justificatif, le cas échéant (cf. modalités au verso).

Inscription valide à réception du règlement ou preuve de votre virement.

Paiement de la cotisation annuelle par règlement distinct. (Bien indiquer l'objet pour chaque versement.)

Règlement par chèque à l'ordre de Mille et Une Langues ou par virement à l'IBAN : FR76 4255 9100 0008 0145 9933 441.

Merci d'écrire lisiblement pour que nous puissions vous recontacter si besoin.

Tout envoi sans règlement du cours et de la cotisation et de l'éventuel justificatif requis ne sera pas pris en compte.

LANGUE :	NIVEAU estimé * :
----------	-------------------

* A1 ou A 1,2 = initiation – débutant / A2 = faux-débutant / B1 = intermédiaire / B2 = avancé (à confirmer avec le professeur)

COORDONNÉES DU BÉNÉFICIAIRE :

<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur	Prénom :	Nom :
Adresse :			
Code postal :		Ville :	
E-mail (en capitales) :			Téléphone :
<input type="checkbox"/> Je certifie avoir pris connaissance des modalités d'inscription au verso, ainsi que du tarif applicable. Mon paiement me réserve une place pour le cours convenu. <input type="checkbox"/> Je reconnais également que la somme versée pourra être révisée si une erreur avait été faite dans le tarif.			
Date :		Signature :	

TARIFS ET RÈGLEMENTS :

TARIF APPLICABLE* PLEIN REDUIT SOLIDAIRE
 * VOIR MODALITES AU VERSO - JUSTIFICATIFS REQUIS POUR TARIFS REDUITS ET SOLIDAIRES

RÈGLEMENT PAR VIREMENT CHÈQUE SOIT UN MONTANT TOTAL DE €

MERCI DE COMPLETER LES MODES DE REGLEMENT ET TYPES D'INSCRIPTION SOUHAITÉES

	Date	Montant	Détail du règlement	
<input type="checkbox"/> Adhésion			<input type="checkbox"/> CHEQUE	<input type="checkbox"/> VIREMENT
<input type="checkbox"/> Cours d'essai			<input type="checkbox"/> CHEQUE	<input type="checkbox"/> VIREMENT
<input type="checkbox"/> Forfait 1			<input type="checkbox"/> CHEQUE	<input type="checkbox"/> VIREMENT
<input type="checkbox"/> Forfait 2			<input type="checkbox"/> CHEQUE	<input type="checkbox"/> VIREMENT
<input type="checkbox"/> Forfait 3			<input type="checkbox"/> CHEQUE	<input type="checkbox"/> VIREMENT
<input type="checkbox"/> Forfait 4			<input type="checkbox"/> CHEQUE	<input type="checkbox"/> VIREMENT
<input type="checkbox"/> Forfait 5			<input type="checkbox"/> CHEQUE	<input type="checkbox"/> VIREMENT

PARTIE A REMPLIR PAR L'ASSOCIATION

TARIF APPLICABLE:	<input type="checkbox"/> PLEIN	<input type="checkbox"/> REDUIT	<input type="checkbox"/> SOLIDAIRE
NOM DE LA BANQUE :			
NOM DU TITULAIRE DU COMPTE (si différent du stagiaire) :			

Vous souhaiteriez une prise en charge au titre de la formation professionnelle ?
CPF, DIF, CIF, plan de formation interne, OPCO, FIFPL, Pôle emploi... Renseignez-vous.
Nous vous fournirons les éléments administratifs aux tarifs de formation professionnelle.

À bientôt.

L'équipe de Mille et une Langues.

MODALITÉS D'INSCRIPTION COURS INDIVIDUELS 2020-2021

ADHÉSION À L'ASSOCIATION :

Toutes nos activités sont réservées aux membres de l'association. La cotisation annuelle de septembre à août est à prix libre, avec un minimum de 4 €. C'est un système solidaire, merci d'en tenir compte.

PLANIFICATION

Les séances sont d'1h30 et planifiées selon les disponibilités du bénéficiaire et de l'enseignant. Sauf cas spécifique, une première séance dite « d'essai » est conseillée.

COURS « D'ESSAI » :

Nous proposons une séance d'essai sans engagement, à réserver et à régler au plus tard une semaine à l'avance. À l'issue de celle-ci, le stagiaire peut décider de continuer avec un forfait de 6 heures renouvelable ou de s'en tenir à cette séance. Le règlement de cette séance d'essai est indépendant de celui d'un éventuel forfait à suivre.

TARIFS DES COURS :

La validité du contrat est fixée à l'année scolaire en cours soit de septembre à juillet.

Au-delà de ce délai, les séances non planifiées sont considérées comme « consommées ». Les tarifs sont fixés selon le statut et les revenus du bénéficiaire.

Plein tarif : 52,50 € la séance d'1h30 / 210 € le forfait de 6 heures (soit 35 € de l'heure) / 400 € le forfait de 12h (soit 33,33€/heure)
Tarif réduit * : 49,50 € la séance d'1h30 / 198 € le forfait de 6 heures (soit 33 € de l'heure) / 377 € le forfait de 12h (soit 31,42€/heure)
Tarif solidaire** : 46,50 € la séance d'1h30 / 186 € le forfait de 6 heures (soit 31 € de l'heure) / 355 € le forfait de 12h soit (29,58 €/heure)

* Tarif réduit : étudiants, personnes au revenu égal au SMIC sur présentation d'un justificatif, titulaires d'un chèque La Nef ou inscrits à 2 cours lors du même semestre.

**Tarif solidaire : personnes ayant un revenu inférieur au SMIC, étudiants boursiers, présentation d'un justificatif.

Justificatifs : fiche de paie / montant de l'allocation chômage / versement CAF du mois précédent l'inscription, avis d'imposition de l'année en cours pour les personnes retraitées.

INSCRIPTION :

Possible au plus tard une semaine avant la date souhaitée du premier cours ou du cours d'essai.

Hors séance d'essai, le paiement se fait obligatoirement pour la session entière.

Sur place : du lundi au vendredi de 16h à 20h et les samedis d'ouverture de 16h à 20h (voir programme mensuel).

Par courrier : envoi du bulletin d'inscription téléchargeable sur notre site internet avec règlement à l'ordre de l'**Association Mille et une langues – 14, rue René Leynaud, 69001 Lyon** ou par virement bancaire à l'IBAN suivant : FR76 4255 9100 0008 0145 9933 441 , **le cas échéant en joignant le règlement de la cotisation annuelle** (soit 2 règlements distincts avec objet annoté pour chacun).

RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

Chaque annulation se fait au plus tard 24 heures avant le rendez-vous fixé. Dans le cas contraire, la séance est déduite du forfait et considérée « consommée ». Toute absence de l'enseignant fera l'objet d'un nouveau rendez-vous et la séance ne sera pas imputée au forfait.

MODE ET FACILITES DE PAIEMENT

Les règlements se font par virement, en chèques, par CB ou espèces.

Possibilité d'échelonnement : 2 chèques pour forfait 6h, 3 chèques pour 12h

Tout autre mode de règlement couvre l'intégralité du règlement. Un seul versement pour la séance « d'essai ».

FINANCEMENTS AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Organisme de formation reconnu par l'État, nos formations peuvent être prises en charge par de nombreux dispositifs : **FNE, CPF, DIF, CIF, plan de formation interne, FIFPL, Pôle emploi...**

Rapprochez-vous de votre structure (service comptable ou ressources humaines), de **votre OPCO** (organisme auprès duquel vous cotisez), du **FIFPL pour les indépendants** ou de **votre conseiller Pôle Emploi** le cas échéant.

Nous pourrions alors vous accompagner dans votre projet de formation, certifié ou non suivant vos besoins, et nous vous fournirons les éléments administratifs aux tarifs de formation professionnelle.

Toute l'équipe pédagogique vous souhaite une bonne formation.